



CCAS Saint-Savournin



Centre Communal d'Action Sociale – Mai 2024

MUTUELLE DE VILLAGE SEREINA



La « Mutuelle de village Sereina » tiendra sa prochaine permanence en mairie le mercredi **15 mai de 09h à 12h, sur inscription préalable au 04.42.70.32.46.**

GYMNASTIQUE CEREBRALE NOUVELLE SESSION EN SEPTEMBRE

Après le succès de la première session de l'atelier mémoire (ou gymnastique cérébrale), qui a eu lieu de janvier à avril dernier, les inscriptions sont ouvertes pour une deuxième session de 10 séances programmées pour la rentrée aux dates suivantes : **les mardis 10, 17, et 24 septembre - les 1^{er}, 08, 15, 22, 29 octobre - les 05, et 12 novembre.** Chaque séance animée par une psychologue dure deux heures, de 10h à 12h, et se déroulera en salle des mariages (mairie) pour un effectif de 15 personnes. Cet atelier est destiné aux **60 ans et plus**, il permet de travailler sa mémoire tout en jouant, d'apprendre les méthodes et les techniques pour l'entraîner et la préserver, et constitue avant tout un moment de plaisir et de convivialité.

Cette initiative est possible grâce au partenariat du CCAS avec le Pôle Infos seniors, l'ASEPT PACA, et l'association Brain-Up.



Contacts pour inscriptions et pour tous renseignements complémentaires :
04.42.04.64.03 (mairie aux jours et heures d'ouverture) et 06.47.44.06.36.

PROCHAINEMENT

- Une permanence sera bientôt assurée en mairie par un représentant de l'agence de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO.
- Le projet d'un atelier informatique est également à l'étude et devrait commencer en septembre.

PERMANENCES

ASSISTANTE SOCIALE DE LA CAF

Mme Florence Sigurani - 4^{ème} mardi de chaque mois - sur rendez-vous Tél. 04 88 57 32 40 (standard ouvert de 13H30 à 16h)

ASSISTANTES SOCIALES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL 13

Mme Sandrine Audrin - Mme Virginie Planchais 2 mardis par mois de 9H à 11H30 sur rendez-vous - Tél. 04 13 31 06 00

LES AUTRES ACTIONS DU CCAS

Le Conseil d'administration du C.C.A.S. de Saint-Savournin poursuit les actions engagées depuis les années précédentes.

C'est ainsi que sont reconduites :

- Les séances collectives de sophrologie,
- L'aide de 300 euros (soumise au quotient familial) pour les jeunes candidats au permis de conduire,
- L'aide aux familles résidant à Saint-Savournin pour la garde d'enfant soit en crèche, soit par une assistante maternelle exerçant sur la commune,
- La prise en charge partielle du dispositif de téléassistance pour les personnes âgées, dépendantes, isolées,



- L'aide alimentaire d'urgence,
- La coordination avec les assistantes sociales (Département, CAF),
- L'aide à la constitution de dossiers comme les demandes d'A.P.A., d'hébergement en EHPAD,

d'hébergement pour personnes handicapées, d'aides ménagères, d'obligations alimentaires, ou encore l'orientation des administrés vers divers organismes susceptibles d'apporter un soutien aux personnes en difficulté.



C.C.A.S.



Pôle administratif et culturel

**33 avenue Pierre Dubois de
Jancigny – 33 RD7**

13119 SAINT-SAVOURNIN

04.42.04.64.03